

CIRCULAIRE N° 2223 DU 11/03/2008

CIRCULAIRE	Informative	<u>Administrative</u>	Projet				
OBJET	PROGRAMME LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (LCO) –						
	PARTENARIAT AVEC LA ROUMANIE – INSCRIPTION DES ÉCOLES						
	INTÉRESSÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009						
DESTINATAIRE	Direction Fondamental et secondaire						
RÉSEAUX	Tous						
PÉRIODE	Année scolaire 2008-2009						

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires libres subventionnées;
- Aux Directions des écoles maternelles et primaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française;
- Aux Directions ou Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

ÉMETTEUR	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire
SIGNATAIRE	Lise-Anne HANSE
CONTACT	Christelle Ladavid (02 690 83 59, christelle.ladavid@cfwb.be)
DOCUMENTS A RENVOYER	OUI
DATE LIMITE D'ENVOI	11 avril 2008

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme « Langue et Culture d'Origine » (<u>www.enseignement.be/lco</u>), j'ai le plaisir de vous informer que la Communauté française vient de conclure un <u>nouveau</u> <u>partenariat avec le Gouvernement de la Roumanie</u>.

Ce programme de cours de langue et de culture roumaines est mis en oeuvre dans le cadre d'une charte de partenariat bilatérale spécifique que je vous invite à consulter sur le site Internet www.adm.cfwb.be en annexe de la présente circulaire.

Le Gouvernement de la Roumanie doit disposer rapidement du nombre et de la répartition géographique des demandes de participation à ce nouveau partenariat pour organiser une procédure de recrutement d'enseignants LCO qui permettra de répondre aux demandes dès septembre 2008. C'est la raison pour laquelle les demandes de participation doivent nous parvenir pour le 11 avril prochain.

D'autres circulaires suivront pour les demandes de participation au programme LCO avec **les autres pays partenaires**. Les dispositions particulières figurant ci-dessous ne concernent donc que le partenariat avec la Roumanie.

Organisation des cours LCO

Comme pour les autres partenariats, deux types de cours sont proposés aux élèves de l'enseignement fondamental et secondaire: un cours de langue roumaine et un cours d'ouverture interculturelle. Contrairement aux autres partenariats, les élèves de toutes les années d'études de l'enseignement secondaire peuvent avoir accès à ces cours.

Le cours de langue roumaine s'adresse aux élèves dont les parents en ont manifesté le souhait. Ces cours facultatifs sont organisés en dehors de l'horaire obligatoire dispensé à tous les élèves. Ils sont assurés par un enseignant LCO roumain sur la base de deux heures de cours hebdomadaires.

Le cours d'ouverture interculturelle est organisé sur la base d'une demande de participation au programme LCO du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur. Il suppose la volonté d'un ou plusieurs enseignants d'intégrer ce cours dans le cadre de leurs plans d'année et de leurs programmes.

Dans l'enseignement fondamental, le cours d'ouverture interculturelle est organisé dans une classe et il s'adresse à tous les élèves de cette classe. Il fait partie intégrante des activités et apprentissages organisés par l'instituteur, dans le cadre de la grille horaire hebdomadaire.

Dans l'enseignement secondaire, le cours d'ouverture interculturelle est organisé dans le cadre d'un ou plusieurs cours de la grille horaire et il s'adresse à tous les élèves qui suivent ce(s) cours. Il fait alors partie intégrante des activités et apprentissages relevant du (des) cours concerné(s).

Utilisant le témoignage privilégié de l'enseignant LCO quant à la culture roumaine, le cours d'ouverture interculturelle est **assuré conjointement** par l'enseignant LCO et l'instituteur ou le professeur et a pour objet de développer au bénéfice des élèves des classes concernées des activités d'**éducation à la diversité culturelle**.

Dispositions particulières

Si vous souhaitez développer le programme LCO avec un enseignant LCO roumain, je dois attirer votre attention sur les deux dispositions suivantes :

- Vous devrez compléter mensuellement un relevé des prestations effectuées par l'enseignant LCO roumain affecté au sein de votre établissement et destiné au représentant de l'Ambassade de Roumanie en Belgique chargé de coordonner le suivi du programme LCO (point 6.5 de la charte de partenariat). Cette formalité administrative sera simple à remplir, elle est cependant nécessaire eu égard au statut des enseignants roumains.
- Vous serez sollicités par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire afin de compléter annuellement un questionnaire d'évaluation de l'enseignant LCO roumain avec lequel vous collaborez. Ledit questionnaire sera simple à remplir. Il est destiné à la partie roumaine (point 6.2 de la charte de partenariat) qui veillera particulièrement au choix de ses enseignants LCO et à la qualité des prestations de ceux-ci.

Participation au programme LCO

Les écoles intéressées par l'un ou par les deux types de cours proposés sont invitées à s'inscrire en complétant le formulaire figurant en annexe (ce formulaire peut également être téléchargé à l'adresse Internet suivante www.adm.cfwb.be).

Le formulaire complété doit parvenir à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, cellule Éducation interculturelle, 3ème étage, rue Lavallée 1, 1080 BRUXELLES, ou être envoyé à l'adresse mail suivante : christelle.ladavid@cfwb.be, pour le vendredi 11 avril 2008 au plus tard.

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire sur ce programme, je vous invite à prendre contact avec Patricia POLET (28 02 690 83 55) ou avec Christelle LADAVID (28 02 690 83 59) de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

Partenariat avec la Roumanie Demande de participation au programme LCO pour l'année scolaire 2008-2009¹

Coordonnées de l'établissement

Établissement scolaire :			
Chef d'établissement :			
Réseau : CF – OS – LSC – LSN	IC		
Adresse :			
Tél. :		Fax :	
Courriel :			

Cours d'acquisition de la langue et de la culture roumaines

Nombre d'élèves, par niveau d'enseignement, susceptibles d'être intéressés par ce cours :

	Maternel		Primaire					
M1	M2	М3	P1 P2 P3 P4 P5				P6	

Secondaire								
S1	S2	S3	S4	S5	S6			

• Cours d'ouverture aux cultures d'origine

Nombre de titulaires intéressés par ce cours (classes potentiellement engagées) :

	Maternel			Primaire				
M1	M2	M3	P1 P2 P3 P4 P5 F				P6	

Secondaire								
S1 S2 S3 S4 S5 S6								

Date et signature de la Direction de l'établissement :

¹ Le présent formulaire complété doit être envoyé <u>pour le 11 avril 2008 au plus tard</u> à l'attention de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Cellule Éducation interculturelle, Rue Adolphe Lavallée, 1 – 3F333 à 1080 Bruxelles.